

---

## Les Universités de la Région Parisienne. Rentrée 1973.

**Numéro d'inventaire :** 2000.00075

**Type de document :** texte ou document administratif

**Éditeur :** Chancellerie des Universités de Paris (Paris)

**Imprimeur :** Lang (Georges), Paris

**Date de création :** 1973

**Description :** Brochure agrafée, couverture souple de papier glacé blanc, imprimé en noir et rouge

**Mesures :** hauteur : 240 mm ; largeur : 180 mm

**Notes :** Brochure de présentation des études universitaires à Paris: Où s'informer ? - Définition des structures essentielles - Inscriptions dans les Universités - Les 13 Universités (composition et préparations assurées) - Ressort des Universités périphériques. Brochure ONISEP.

**Mots-clés :** Prospectus, règlements, statuts d'établissements

**Filière :** Université

**Niveau :** Supérieur

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 52

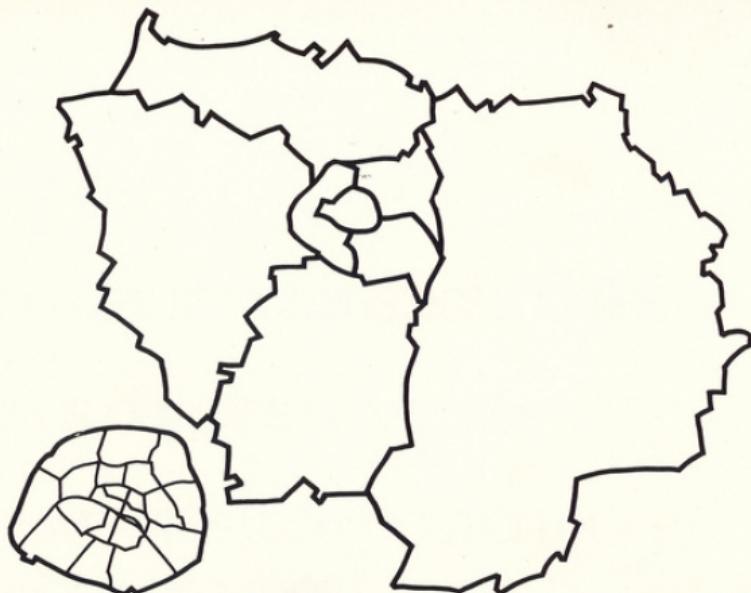
ill.

Sommaire : Sommaire p 1

**ONISEP**

**LES  
UNIVERSITES  
DE LA  
REGION PARISIENNE**

**RENTREE 1973**



**CHANCELLERIE DES UNIVERSITES DE PARIS**

## LE DIPLOME D'ETUDES UNIVERSITAIRES GENERALES

Un nouveau diplôme national, le diplôme d'études universitaires générales, sanctionnera désormais les deux années du premier cycle d'enseignement universitaire. Les textes définitifs présentant cette réforme — qui sera mise en place à la rentrée 1973 — ont été publiés le 3 mars, au Journal officiel, sous forme d'un arrêté général et de divers arrêtés d'application, par discipline.

Le tableau ci-après fait apparaître, pour l'essentiel les modalités de ce diplôme.

Mentions Objet et finalités	(1) horaire global minimum de l'ensei- gnement	(2) dont en 1 <sup>re</sup> année (40 à 60 % du total)	% des matières enseignées			(6) % des travaux dirigés, travaux pratiques, stages, enquêtes, séminaires, entraînement à l'expression écrite et orale, etc.	(7) Langues vivantes	(8) Contrôle des connaissances. Pour toutes les mentions : 20 % minimum de contrôle continu ou d'exams terminaux
			(3) obligatoires	(4) à option au choix de l'université	(5) à option au choix de l'étudiant			
Formation pluri- disciplinaire à dominante juridique, men- tion « Droit »	900 h	45 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	45 % au moins (liste de 8 matiè- res).	20 % au moins et 35 % au plus (liste de 13 ma- tières).	15 % au moins	Au moins 1/5 dont 5 % au moins d'ini- tiation aux pratiques professionnelles.	Minimum obligatoire 5 %	Au moins 2 épreuves (3 h) obligatoi- res par an. Epreuves écri- tes sur 4 ma- tières, obliga- toires en deux ans.
Formation pluridi- plinaire à dominante économique, mention « Sciences économi- ques ».	900 h	45 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	45 % au moins sur les sciences économiques, mathématiques et technique, quantifications utilisées sciences économiques.	20 % au moins et 35 % au plus (liste de 18 ma- tières).	15 % au moins		Minimum obligatoire 5 %	Au moins 3 épreuves écri- tes (2 h ou 1 h 30 par an) obli- gatoires par an sur au moins 2 des 3 matières obligatoires.
Formation pluridi- plinaire orientée vers la connaissance du monde contemporain et l'administration écono- mique et sociale, men- tion « Administration économique et socia- le »	900 h	60 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	Au moins 40 % environnement, politique, éco- nomique et social 30 % langages fondamentaux (expression écri- te et orale, ma- thématiques et statistiques, in- formatique), 10 % sciences de l'administration.	5 % au plus.	15 % au moins	Au moins 1/4 (dont initiation aux pratiques professionnelles).	10 % au moins in- clus dans la rubri- que (3).	Au moins 2 épreuves écri- tes (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obli- gatoires en deux ans.
Formation pluridi- plinaire à dominante de sciences humaines, men- tion « Sciences hu- manes » (5 sections : philosophie, psycholo- gie, sociologie, histo- rie, géographie).	700 h	55 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	55 % au moins	20 % au plus.	20 % au moins de matières autres que celles obligato- ires dans la section	Au moins 1/4	Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 2 épreuves écri- tes (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obli- gatoires en deux ans.
Formation pluridi- plinaire à dominante littéraire mention « Lettres » 13 sec- tions : lettres, lettres et civilisations étrangères, langues étrangères appliquées.	700 h	60 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	60 % au moins pour chaque sec- tion.	20 % au plus.	idem	Au moins 1/4	Matière obligatoi- re.	Au moins 2 épreuves écri- tes (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obli- gatoires en deux ans.
Formation pluridi- plinaire à dominante scientifique, mention « Sciences »	1100 h	70 % au moins sur les matiè- res obliga- toires.	60 % au moins sur cinq matiè- res.	25 % au plus (liste de 22 ma- tières pour la 1 <sup>re</sup> sec- tion et de 11 matières pour la se- conde).	10 % au moins (lis- te de 7 ma- tières).	Au moins 1/3	Minimum obligatoire 5 %	Epreuves écri- tes annuelles sur les matières obligatoires.
Formation pluridi- plinaire orientée vers l'acquisition des tech- niques mathématiques appliquées aux sci- ences sociales, men- tion « Mathématiques appliquées et sciences sociales ».	900 h	65 % au moins sur 4 matières obligato- ires.	40 % mathéma- tiques, informati- que appliquée et statistiques 25 % sur un groupe de sciences sociales.	15 % au plus.	15 % au moins.	Au moins 1/4	Minimum obligatoire 5 %.	Au moins 2 épreuves écri- tes (3 h) par an. Epreuves écrites sur 4 matières obli- gatoires en deux ans.

# UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE SCIENCES SOCIALES

**paris II**

**PRESIDENCE ET SIEGE DE L'UNIVERSITE : 12, Place du Panthéon, 75005 Paris.**

**SERVICES ADMINISTRATIFS : 12, Place du Panthéon, 75005 Paris**  
**- Tél. : 326.21.50 – 92, rue d'Assas, 75006 Paris - Tél. : 633.67.40.**

## **SERVICES DES INSCRIPTIONS :**

– Capacités et licences : Centre Assas, 92, rue d'Assas, 1<sup>er</sup> étage, 75006 Paris.

– Doctorats (D.E.S., Doctorats d'Etat, d'Université et de Spécialité) : Centre Panthéon, 12, Place du Panthéon, 75005 Paris.

• Bureau 107 (D.E.S. doctorat d'Etat).  
• Bureau 108 (doctorat d'Université).  
• Bureau 101 (doctorat de spécialité)

– Secrétariat des instituts et diplômes spéciaux et doctorats de spécialité : 12, place du Panthéon, Bureau 101, 75005 Paris.

– Service administratif des étudiants étrangers : 12, place du Panthéon, Bureau 108, 75005 Paris.

## **SERVICES DES RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES :**

– Service d'orientation et de placement : 92, rue d'Assas, 1<sup>er</sup> étage bureau 106, 75005 Paris.

– Département des relations avec l'étranger et service d'accueil pédagogique des étudiants étrangers : 12, place du Panthéon, aile Soufflot, 2<sup>e</sup> étage, salle 5, 75005 Paris.

## **composition de l'université**

### **liste des unités d'enseignement et de recherche**

Sciences économiques .....	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Droit privé général et droit judiciaire .....	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Unité d'études pénales, criminologiques et d'adaptation sociale .....	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Histoire et sociologie des institutions et de l'économie .....	12, place du Panthéon, 75005 Paris
Droit des affaires .....	12, place du Panthéon, 75005 Paris